

**COMPTE-RENDU****Affiché le 11/02/2022**

Présents : A. CHARILLON - M. COIN - A. ETCHEBERRY - JC. CHARLIER - P. ALLAIN - L. AMSELLEM - E. IMOBERSTEG - P. COGNET (adjoints) - M. IOGNA-PRAT - P. DURAND - E. BARTHES - B. CHAUVET - P. CAZUC - I. GORDON - E. DE MALEZIEUX - AS. OURY - JL. PICARD - A. BARONNIER - H. JAHAN - E. BUTTON - F. BLANCK - MC. BARTHALAY

Excusés : S. RALL (procuration à E. IMOBERSTEG) (adjoint) - V. GOUTEUX (procuration à P. CAZUC) - D. FLOCH - (procuration à E. BUTTON)

Absents : B. GUERQUIN - M. MOIOLA - B. KLIOUA - M. CERAMI

INSTALLATION NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission d'un Conseiller municipal de la liste « Agir ensemble pour PREVESSIN-MOËNS », le Conseil Municipal installe H. JAHAN, candidat suivant sur la liste « Agir ensemble pour PREVESSIN-MOËNS ».

COMMISSIONS MUNICIPALES - NOUVELLE COMPOSITION

A l'unanimité, le Conseil municipal,

- NOMME

FINANCES	
COIN Maurice	<i>Adjoint</i>
AMSELLEM Laure	<i>Adjoint</i>
CHARLIER Jean-Claude	<i>Adjoint</i>
RALL Séverine	<i>Adjoint</i>
ALLAIN Pierrick	<i>Adjoint</i>
IMOBERSTEG Eric	<i>Adjoint</i>
GOUTEUX Valérie	
BARONNIER Alain	
BARTHALAY Marie-Christine	
CERAMI Mario	
PERSONNEL	
COIN Maurice	<i>Adjoint</i>
ETCHEBERRY Aude	<i>Adjoint</i>
GUERQUIN Brigitte	
CHAUVET Bernard	
DURAND Philippe	
JAHAN Henri	
BARONNIER Alain	
BUTTON Evelyne	
FLOCH Diane	

VIE SCOLAIRE - JEUNESSE - FAMILLE	
ETCHEBERRY Aude	<i>Adjoint</i>
COIN Maurice	<i>Adjoint</i>
CHAUVET Bernard	
MOIOLA Mélanie	
JAHAN Henri	
OURY Anne-Sophie	
BUTTON Evelyne	
BLANCK François	
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME - ECONOMIE LOCALE	
CHARLIER Jean-Claude	<i>Adjoint</i>
RALL Séverine	<i>Adjoint</i>
IMBERSTEG Eric	<i>Adjoint</i>
GOUTEUX Valérie	
DE MALEZIEUX Emmanuelle	
MOIOLA Mélanie	
DURAND Philippe	
GUERQUIN Brigitte	
BLANCK François	
FLOCH Diane	
BÂTIMENTS - PATRIMOINE NATUREL, BÂTI ET HISTORIQUE	
RALL Séverine	<i>Adjoint</i>
IMBERSTEG Eric	<i>Adjoint</i>
ETCHEBERRY Aude	<i>Adjoint</i>
DE MALEZIEUX Emmanuelle	
MOIOLA Mélanie	
KLIOUA Boualem	
CERAMI Mario	
CULTURE - COMMUNICATION	
AMSELLEM Laure	<i>Adjoint</i>
RALL Séverine	<i>Adjoint</i>
IOGNA-PRAT Michel	
MOIOLA Mélanie	
JAHAN Henri	
PICARD Jean-Laurent	
BLANCK François	
CERAMI Mario	

DEPLACEMENTS - MOBILITES - DEVELOPPEMENT DURABLE - CITOYENNETE	
ALLAIN Pierrick	<i>Adjoint</i>
AMSELLEM Laure	<i>Adjoint</i>
COGNET Pascale	<i>Adjoint</i>
CHAUVET Bernard	
DE MALEZIEUX Emmanuelle	
CAZUC Patrick	
BARTHES Emmanuel	
BLANCK François	
KLIOUA Boualem	
VOIRIE - ESPACES PUBLICS - SALUBRITE - SECURITE	
IMBERSTEG Eric	<i>Adjoint</i>
RALL Séverine	<i>Adjoint</i>
DE MALEZIEUX Emmanuelle	
CAZUC Patrick	
DURAND Philippe	
KLIOUA Boualem	
FLOCH Diane	
SPORT - VIE ASSOCIATIVE	
COGNET Pascale	<i>Adjoint</i>
JAHAN Henri	
BARTHES Emmanuel	
PICARD Jean-Laurent	
GORDON Isabelle	
GUERQUIN Brigitte	
BUTTON Evelyne	
CERAMI Mario	
SANTE - SOLIDARITES - SENIORS	
ETCHEBERRY Aude	<i>Adjoint</i>
COIN Maurice	<i>Adjoint</i>
IOGNA-PRAT Michel	
BARTHES Emmanuel	
OURY Anne-Sophie	
GORDON Isabelle	
BARTHALAY Marie-Christine	
FLOCH Diane	

CREATION ET DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

A l'unanimité, le Conseil municipal,

- CREE une commission de contrôle financier, prévue à l'article R. 2222-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- **PREVOIT** que cette commission de contrôle financier est présidée par la Maire de la Commune et de fixer à cinq le nombre de délégués titulaires issus du Conseil municipal, en plus de Mme la Maire, membre de droit ; cinq membres suppléants issus du Conseil municipal sont également désignés en cas d'absence ou d'empêchement des membres titulaires ;
- **DESIGNE** les membres suivants :

Titulaires	Suppléants
ETCHEBERY Aude	CHARLIER Jean-Claude
IOGNA-PRAT Michel	ALLAIN Pierrick
COIN Maurice	COGNET Pascale
CHAUVET Bernard	CAZUC Patrick
CERAMI Mario	BARTHALAY Marie-Christine

- **AUTORISE** Mme la Maire à signer tout acte ou pièce nécessaire à la mise en œuvre.

LOGEMENTS DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL : DEPOT AUTORISATION URBANISME

A l'unanimité, le Conseil municipal,

- **AUTORISE** Mme la Maire à déposer et signer l'autorisation d'urbanisme pour les travaux précités.

BRETONNIERE : RETROCESSION DES ESPACES PUBLICS

A l'unanimité, le Conseil municipal,

- **DECIDE** d'acquérir la parcelle AP 80 correspondant à une partie de l'accotement de la voie « rue de l'Ecole » à l'euro symbolique ;
- **DIT** que les frais et accessoires seront à charge de la commune ;
- **DECIDE** de passer l'acte d'acquisition par voie notariale ;
- **MANDATE** Mme la Maire ou son 1^{er} adjoint pour procéder aux démarches et formalités nécessaires aux fins de régulariser ce dossier, et pour signer l'acte notarié et tous documents s'y rapportant.

AMENAGEMENT DE LA ROUTE BELLEVUE : ACQUISITION AMIABLE POUR REALISATION D'UN MODE DOUX EN SITE PROPRE

A l'unanimité, le Conseil municipal,

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle BM 196 de surface 6m² pour un montant de 3 293€ TTC ;
- **APPROUVE** l'échange, sans soulte, de parcelles à surfaces équivalentes de 2 m² entre la parcelle BM 195 et la parcelle BM 197 ;
- **DIT** que les frais et accessoires seront à charge de la commune ;
- **DONNE** pouvoir à Mme la Maire de procéder aux démarches et formalités nécessaires aux fins de régulariser ce dossier ;
- **DECIDE** de passer les actes en la forme administrative, ou par actes notariés ;
- **DESIGNE** M. COIN pour représenter la commune dans les actes reçus et authentifiés par Mme la Maire en la forme administrative, et l'autoriser à signer tous les actes s'y rapportant.

RESSOURCES HUMAINES

A. TABLEAU DES EFFECTIFS AU 15.02.2022

A l'unanimité, le Conseil municipal,

- **APPROUVE** les modifications suivantes au tableau des emplois au 15/02/2022 :
 - **Suppression** d'un poste d'adjoint du patrimoine à 30 h (responsable de la bibliothèque) dans le cadre d'un recrutement,
 - **Création** d'un poste à temps complet élargi sur tous les grades du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine (cat. C) et du cadre d'emploi des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (cat. B) ;
 - **Création** de 2 postes d'adjoints techniques à temps complet (2 agents techniques polyvalents pour la direction du patrimoine urbain).

B. EVOLUTION RIFSEEP AU 01/03/2022

A la majorité, par 21 voix pour et 4 abstentions (E. BUTTON, F. BLANCK, D. FLOCH, MC. BARTHALAY), le Conseil municipal,

- **APPROUVE** les nouvelles modalités d'application du RIFSEEP à compter du 01/03/2022 ;
- **AUTORISE** Mme la Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de l'IFSE et du CIA dans le respect des principes définis ci-dessus, et de prévoir et d'inscrire au budget les crédits afférents.

SIVOM DE L'EST GESIEN : MODIFICATION DES STATUTS

A l'unanimité, le Conseil municipal,

- **APPROUVE** la modification des statuts du SIVOM DE L'EST GESSIEN telle que présentée en séance.